



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA SEINE-SAINT-DENIS

PREFECTURE

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE
ET DES COLLECTIVITES LOCALES

Bureau du contrôle de légalité, des
Structures territoriales et du conseil juridique
Affaire suivie par : Sylvie BROYON
Tél : 01.41.60.65.76

Fax : 01.41.60.66.23

Mél : sylvie.broyon@seine-saint-denis.gouv.fr

Bobigny, le 09 JAN. 2015

Monsieur le secrétaire général,

Par courrier du 18 décembre 2014, reçu en préfecture le 22 décembre, vous appelez mon attention sur l'absence de médecine du travail au sein de la mairie des Lilas.

Je vous informe avoir saisi le maire des Lilas afin de connaître ses observations sur la situation évoquée.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de sa réponse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le secrétaire général, l'expression de ma considération distinguée.

Le préfet,

pour le préfet et par délégation
le secrétaire général

Hugues BESANCENOT

Monsieur François Le DOUARIN
Secrétaire général CGT
82bis avenue Pasteur
93260 Les LILAS